



---

Compte-rendu du Conseil d'établissement du 15 octobre 2019

Présentation du Conseil d'établissement

« Tout établissement catholique d'enseignement se dote d'un conseil d'établissement » indique le statut de l'Enseignement catholique en France publié le 1<sup>er</sup> juin 2013 (article 120). Cette structure doit être « un lieu privilégié de rencontre, de partage et de concertation entre tous les membres de la Communauté éducative, à laquelle il contribue à donner sa cohérence » (article 19)

Le conseil d'établissement est une instance indispensable de concertation et de dialogue. Il est présidé par le Chef d'établissement.

Parmi toutes les instances qui participent au pilotage et à l'animation d'un établissement, le conseil d'établissement est la seule qui réunisse sous la responsabilité du chef d'établissement les représentants de toute la communauté éducative dont il manifeste ainsi concrètement l'existence.

*(Extrait du document « Risquer la communauté éducative et ses lieux de parole », Engagements nationaux de l'Enseignement catholique, journée nationale des Assises du 4 décembre 2004)*

1. Rôle du conseil d'établissement

Le conseil d'établissement a un rôle consultatif, un rôle d'information et de réflexion. Il aide le chef d'établissement à assurer l'unité de la communauté éducative, à coordonner les projets et à les inscrire dans les orientations données par la tutelle.

Il est informé des sujets relatifs aux orientations et aux projets de l'établissement.

Il est consulté pour l'élaboration du projet éducatif et du projet d'établissement.

Il peut formuler un avis ou faire des propositions sur les projets pédagogiques, la proposition

de l'animation pastorale, l'ouverture de classe ou de formations nouvelles, le règlement intérieur, les horaires, les choix économiques et financiers, les projets d'investissement, etc.

## 2. Composition du conseil d'établissement

### a. Membres de droit :

- le chef d'établissement, président
- le président d'OGEC
- le président d'APEL
- Un représentant de la DDEC

### b. Membres désignés :

- Un représentant des enseignants
- Un représentant du personnel non enseignant
- Des représentants des parents d'élèves : 1 par classe
- Des représentants des élèves : 1 par classe de cycles 2 et 3
- Le prêtre de la paroisse

c. Membres invités : Tout intervenant extérieur ou personne experte sur un point précis suivant l'actualité du conseil.

## 3. Fonctionnement

Le conseil d'établissement se réunit à l'initiative du chef d'établissement

« La fréquence des rencontres est laissée à l'appréciation de chaque établissement mais ne saurait être inférieure à deux fois par an » (article 122)

Tout représentant au conseil d'établissement est tenu à l'obligation de réserve. Nul ne doit porter atteinte à l'unité de l'établissement.

Les avis et/ou questions des membres du conseil d'établissement doivent être parvenus au chef d'établissement au minimum 7 jours avant la date du conseil, afin que celui-ci s'assure de leurs biens fondés et puissent les porter à l'ordre du jour.

## Conseil d'établissement du 15 octobre :

Membres présents :

- le chef d'établissement : Mme du Lac
- le président d'OGEC : M. Huguet
- Un membre de l'APEL :
- Les représentants des parents d'élèves : Mmes Tarche, Manem, Sabourin, David-Cuvelier, Gusmao, Esselin, Vedel
- Des représentants des enseignants : Mmes de Bardy, Muller, Redon
- Une représentante du personnel : Chantal Lasfargues
- Les élèves délégués : Quentin Coup, Romain Prebonnaud, Noé Lecocq, Gabriel Velté, Lina Zanchettin, Eléonore Rozencwajg, Juliette Ducournau, Gabriel de Bardy, Capucine Blancheton

Membres absents excusés : Mme Saez

Membre absent :

## Questions mises à l'ordre du jour par l'équipe éducative :

- Proposition d'allongement de la pause méridienne de 15 minutes afin que les APC puissent avoir lieu entre midi et 2 heures ce qui serait bénéfique aux élèves notamment ceux de CP pour qui la journée est longue.
  - Hypothèses d'horaires : 8h45-12h00/13h45-16h45
  - Cette proposition ne rencontre aucune opposition. Les représentants des parents d'élèves se rallient au jugement de l'équipe enseignante.
  - Un test des nouveaux horaires sera proposé dans l'année
- Projets à venir :
  - Sacs initiatives : création de sacs de courses avec les dessins des élèves
  - Temps forts en pastoral : Thème de l'année : Marie

- 8 novembre : lancement de l'année de Marie. Les élèves se retrouveront le vendredi 8 novembre autour de la statue de Marie dans la cour pour lancer le thème. Ils porteront des fleurs ou des bougies autour de la statue. Il y aura ensuite un temps de discussion dans les classes et le visionnage de petits films.
- 29 novembre : fabrication du calendrier de l'Avent

### Questions mises à l'ordre du jour par l'équipe APEL :

- Etude de la mise en place d'un pédibus : un questionnaire va être mis en place sur le site internet de l'école. Tous les parents seront invités à le renseigner.
- Pour le cross : proposition pour l'année prochaine : mettre un accessoire violet rigolo

### Interventions des élèves :

Ce qui plaît aux enfants :

- ↪ La cantine : les enfants trouvent que dans l'ensemble les repas sont bons
- ↪ Le sport avec Vianney
- ↪ L'anglais
- ↪ Le terrain foot
- ↪ La chouette (ou élève) mystère : dans certaines classes un élève est tiré au sort par l'enseignante chaque jour. L'identité de cet élève est tenue secrète par l'enseignante qui va particulièrement observer le comportement de cet élève sur la journée (mise en rang, implication dans le travail scolaire, respect des autres et des règles) ... Si à la fin de la journée le comportement de cet enfant a été conforme aux attendus son identité est révélée aux enfants de la classe et il fait gagner une étoile à toute sa classe. Si au contraire son comportement n'a pas été celui attendu son identité est tue par l'enseignante mais la classe ne gagne pas d'étoile. L'enseignante explique en tête à tête à l'élève concerné pourquoi il n'a pas fait gagner l'étoile à la classe. Au bout d'un certain nombre d'étoiles la classe gagne un privilège.
- ↪ Les élèves de CM1 sont très contents de l'école parce que les envies des élèves émises

lors des Conseils d'établissement sont suivies la plupart du temps

Ce qui pourrait être amélioré :

- ↪ Les ordinateurs de la salle informatique ne fonctionnent pas bien : 3 sont en fin de vie. L'Ogec et l'Apel réfléchissent à un investissement pour du matériel neuf.
- ↪ Le terrain de billes a besoin d'être désherbé : cela sera fait lors de la prochaine matinée travaux du 16 novembre si assez de parents sont présents.
- ↪ Mettre plus de tables dehors : la demande sera soumise à l'APEL
- ↪ A la cantine :
  - Plus de frites : demande récurrente et universelle...
  - Demander aux enfants la quantité qu'ils souhaitent : Vivien a le sentiment de le faire mais les enfants n'osent pas toujours dire sincèrement ce qu'ils souhaiteraient dans leur assiette. La consigne passée est quand même que les enfants goûtent de tout.
  - Pb de gaspillage de certains enfants qui se servent beaucoup notamment en pain : idée mettre le pain plutôt en corbeille sur les tables. Isabel sera bien vigilante à ce que les enfants ne prennent pas plus de pain qu'autorisé.
  - Mettre un sac poubelle transparent gradué pour le pain jeté : Un système de quantification du gaspillage est réfléchi avec la société de restauration.
  - Parfois les repas ne sont pas très chauds : Mme du LAC demandera à ce que le meuble de maintien au chaud soit regardé.
  - Remettre la table de troc en marche : demande acceptée
- ↪ Ajouter des jeux de société type puissance 4, jeux de dames, jeux de 7 familles, memory plus simple pour la garderie du matin : Mme du LAC achètera quelques jeux supplémentaires. Cependant Chantal se plaint que les enfants, notamment les plus grands, ne rangent pas les jeux à la fin de la garderie du matin.
- ↪ Essayer de permettre aux CP de jouer au foot avec les petits à la garderie du soir : la demande sera transmise à Vianney et Mathilde
- ↪ Relancer la société de jeux pour l'abeille : Mme du LAC l'a déjà fait et a demandé une expertise du jeu.

- ↪ Demander à Isabelle de ne pas presser les CP car ils ne savent pas si ça s'adresse à tous ou seulement à ceux qui sont là depuis le début.
- ↪ Mettre des bancs dans le terrain de billes : la demande est refusée car les enfants qui y sont y sont pour jouer et non pour regarder.
- ↪ Agrandir le préau et réparer le toit : un projet de travaux est à l'étude
- ↪ Tracer un garage à vélo : cela sera fait lors de la matinée travaux du 16/11 si assez de parents sont présents
- ↪ Enlever la murette sous le préau : la demande est refusée parce qu'entre midi en 2 elle sert à délimiter un coin pour les petits.
- ↪ Repeindre la fresque sous l'escalier : cette demande revient régulièrement de la part des enfants. Elle sera de nouveau discutée avec les enseignantes qui y sont favorables.
- ↪ Demander au photographe un tirage de la photo d'école en maxi format pour remettre sous le préau : la demande a été faite.
- ↪ Installer une horloge dans la cour pour que les enfants sachent l'heure : demande acceptée
- ↪ Mettre des cerceaux dans les caisses de jeux : la demande sera transmise à Vianney
- ↪ Mettre le banc de l'amitié : l'école manque beaucoup de bancs, de nombreux ont été cassés. Mme du LAC verra avec l'APEL si une demande de construction de bancs peut être mise en place lors d'une matinée travaux.
- ↪ Faire du tutorat petits/grands : faire de la cuisine, venir lire des histoires : certaines initiatives sont mises en place entre classes. Cette année le projet jeux se prêtent particulièrement à ces rencontres.
- ↪ La salle d'anglais pose souci car devient trop petite : Mme du LAC et l'Ogec sont conscients du problème et cela fait partie des points étudiés dans le projet travaux.
- ↪ Attention aux petits lors des récréations qui viennent déranger pendant les cours d'anglais : ce point sera transmis aux enseignantes de maternelle pour qu'elles soient vigilantes lors des récréations.
- ↪ Mettre des fleurs devant les classes pour égayer un peu : chaque enfant pourrait apporter un bulbe à planter : l'idée est intéressante, elle sera soumise aux enseignantes

- ↳ Refaire le Noël Canadien : séparer les maternelles et CP des élémentaires et demander aux enfants d'apporter quelque chose de fabriqué plutôt que d'acheté.
- ↳ Penser à fermer le robinet d'eau chaude dans les toilettes élémentaire : les élèves doivent penser à en faire la demande à Mme de Bardy le matin.
- ↳ Repeindre le portail de l'école : les enfants le trouvent un peu écaillé
- ↳ Faire une boum : cela a été fait lors de la kermesse l'année dernière te sera peut-être repropocé par l'APEL cette année.
- ↳ Faire une journée anglaise avec l'uniforme : cette demande sera soumise aux enseignante et à Jenifer.
- ↳ Mettre un 2<sup>ème</sup> tableau ou peindre en peinture ardoise le muret de séparation du préau : cette demande sera faite pour une matinée travaux.

#### Questions et remarques des parents :

Fin du Conseil d'établissement à 19h30.

*Mme du Lac remercie l'ensemble des personnes présentes pour leur participation et leur implication dans la vie de l'école.*

Prochain conseil : mardi 17 mars (18h00-20h00)